



# Fédération Générale C.F.T.C. des Transports

*Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

**Lors de la rencontre entre syndicats de convoyeurs et représentants du Ministère de l'intérieur de ce jour, la CFTC s'est interrogée :**

- pourquoi le courrier adressé par les organisations syndicales en décembre 2006 au Ministre de l'Intérieur (portant notamment sur la sécurité) est-il resté lettre morte ?
- pourquoi a-t-il fallu attendre ce drame pour être enfin reçu ?

Parmi les revendications avancées par la CFTC lors de cette réunion :

- l'escorte des convois sensibles par les forces de police ou le convoyage à deux camions
- une plus grande anticipation du Gouvernement sur la question de la circulation des armes frauduleuses
- le respect de la réglementation, notamment le respect de l'interdiction du travail de nuit
- le refus d'utiliser des véhicules semi-blindés. Si ce type de véhicule avait été utilisé à Metz, tous les convoyeurs auraient été tués lors du braquage !
- la réactivation des commissions départementales sécurité
- une meilleure écoute de la part des pouvoirs publics

**A l'issue de la réunion, la CFTC est restée sur sa faim.**

Hormis la réactivation des commissions départementales sécurité, aucune mesure concrète n'a été avancée par les représentants du Ministère.

Cette table ronde a pris des allures de chambre d'écoute, rien de plus.

Pour la CFTC Transports,  
Bernard AUBIN,  
Secrétaire Fédéral

Contact presse :

**Michel GUYOMARD,**  
Responsable CFTC des convoyeurs de fonds.

**06 07 97 12 23**